



Revue de Presse 2007

Table des matières

Extrait de Ollioules Infos n° 40 – décembre 06 / janvier 07.....	2
Extrait de Ollioules Infos Express – décembre 06 / janvier 07.....	2
Extrait de Ollioules Infos n° 40 – décembre 06 / janvier 07.....	3
Extrait de Ollioules Infos n° 44 – octobre 07.....	4
Extrait de Ollioules Infos n° 44 – octobre 07.....	5
Extrait de Ollioules Infos n° 44 – octobre 07.....	6
Extrait de Ollioules Infos n° 44 – octobre 07.....	7
Extrait de Ollioules Infos n° 45 – décembre 07 / janvier 08.....	8

Cadre de vie



Chemin St Roch :

Compte tenu de l'importante fréquentation par les piétons du chemin Saint-Roch et du chemin de la Burlière, un plateau traversant a été créé au croisement de ces deux voies pour renforcer, une fois de plus, la sécurité dans ce quartier et favoriser la pratique de la marche à pieds.

Pont du Berger :

La remise en état d'un pont est toujours délicate surtout lorsqu'il s'agit d'un ouvrage datant de 1839 et chargé de souvenirs pour de nombreux ollioulais. Aussi, la ville a souhaité que la restauration du pont du Berger se fasse dans les règles de l'art en tenant compte de la qualité des pierres utilisées mais aussi de la nécessité de sécuriser le site en installant un garde corps qui puisse s'insérer dans le décor. Il faut remercier les riverains pour leur patience et leur compréhension et l'entreprise Feuilazur pour son partenariat exemplaire. Depuis quelques semaines le pont a été définitivement rendu aux piétons avec une continuité dans le revêtement du sol, en harmonie avec le parc public de la Fraternité.



INFOS TRAVAUX ... INFOS TRAVAUX ... INFOS TRAVAUX ... INFOS TRAVAUX ...

AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY :

Profitant de la douceur du climat le service espaces verts de la ville a procédé à la plantation de 11 tilleuls argentés le long de l'avenue de Lattre de Tassigny. Cette plantation apporte une touche de verdure supplémentaire à cette voie empruntée quotidiennement par de nombreux piétons et riverains des HLM St ROCH.



CHEMIN ST ROCH :

Dans la continuité des aménagements réalisés en 2006 chemin St Roch, la ville a souhaité installer, pour conforter la zone 30 un coussin «Berlinois». Ce ralentisseur nouvelle génération n'est pas bruyant et respecte donc la tranquillité des riverains tout en assurant la sécurité des piétons.



Patrimoine

Journées du Patrimoine

Un succès toujours plus grand



C'est un programme très éclectique que la ville, le groupe de recherche sur le Patrimoine, l'ASA du Canal des Arrostants et l'association Les Chemins du Patrimoine, la Commission Culturelle Paroissiale avaient préparé pour les journées du patrimoine 2006.

Près de 2000 visiteurs ont parcouru le territoire communal à la découverte de toute la richesse patrimoniale de notre ville.

Le Château de Montauban, l'église Saint-Laurent et sa chapelle, la maison du patrimoine, le Canal des Arrostants, le Château féodal, La Courtine... autant de sites qui ont permis aux guides bénévoles, qui se sont relayés pendant ces deux journées, de partager leur enthousiasme pour l'histoire de notre cité.

En point d'orgue, Monsieur le Maire, Robert Bénévent a souhaité ouvrir exceptionnellement le rez de chaussée du Couvent des Observatins, bâtiment de caractère récemment acquis par la ville et situé en bord de Reppe. Les visiteurs ont été agréablement surpris de découvrir un site possédant de nombreuses voûtes en arêtes et une porte du XIVème siècle ainsi que des gypseries de la même veine que celles découvertes à la Maison du Patrimoine.

Pour compléter ces visites



concernant l'histoire architecturale de la ville, toutes les explications étaient données dans une exposition réalisée par le service patrimoine de la commune et présentée à l'espace Pierre Puget aux côtés de la roue à cuillères qui sera prochainement installée au moulin de Palisson.



Moulin de Palisson

C'est en partenariat avec l'association Tremplin que la ville poursuit la restauration du Moulin de Palisson situé en bordure du canal des arrostants, autre fleuron du patrimoine architectural Ollioulais remis en valeur par la commune en collaboration avec l'ASA du canal des arrostants.

Depuis plus de 6 ans l'association d'insertion Tremplin inscrit son action dans un cadre social avec pour objectif de permettre à des demandeurs d'emploi ollioulais, durablement exclus du marché du travail, de se réinsérer socialement et professionnellement.

Après la restauration de la charpente et la rénovation de l'intérieur du bâtiment, ce sont les élèves du Lycée Langevin de la Seyne sur mer qui ont apporté leur savoir faire avec la réalisation et la pose d'une roue à cuillères.

En effet ce projet, coordonné par Monsieur Paquier professeur en art du bois, en accord avec le proviseur Monsieur Grosso, a fait travailler de nombreux élèves pendant plus de 150 heures sous la conduite de Messieurs Landrieu et de Séna, professeurs de menuiserie.

13 élèves de terminale BEP bois et matériaux associés, 12 élèves de Bac

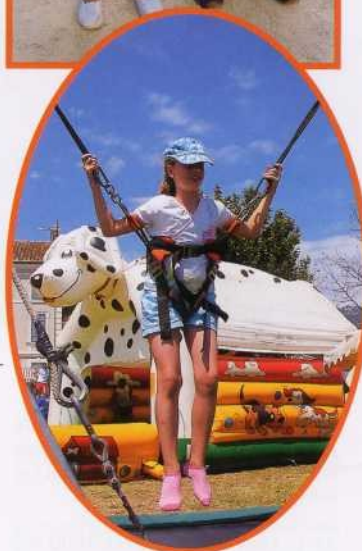
Pro technicien menuisier agencement 1ère année ont appliqué différentes techniques de recherche et de fabrication aussi bien traditionnelles qu'en utilisant les nouvelles technologies.

Le résultat final est une roue à cuillères de plus de 150 kilos qui a été exposée lors des journées du patrimoine avant d'être prochainement installée «in situ» au Moulin de Palisson.

Dans le même temps le groupe de recherches sur le patrimoine Ollioulais présidé par René Gramondy a continué ses investigations afin de retrouver la documentation la plus large possible sur ce moulin qui par sa situation est déjà un site de promenade très apprécié par tous ceux qui fréquentent le cheminement piétonnier du canal des Arrostants.



Vivre ensemble



3ème pique nique de la Fraternité



C'est dans une ambiance détendue et conviviale que le 3ème pique nique de la Fraternité organisé par la ville a accueilli de nombreux participants sur le site du centre de loisirs municipal Lei Platano au début du mois de juillet.

Cette journée, placée cette année encore sous le signe du partage entre les générations a bénéficié d'un temps magnifique et d'une température idéale.

De nombreuses associations ont apporté leur concours à l'organisation de cette fête : la fanfare les cigalons de Provence, le Gardon de Toulon et ses environs, le Comité Officiel des Fêtes, tandis que Mme Roméo professeur au collège les Eucalyptus a une nouvelle fois contribué au succès du quiz géant puisque pas moins de 114 questions ont été soumises à la sagacité des participants, dont les plus brillants ont été récompensés par des

paniers garnis et des bouteilles d'huile d'olive du moulin du canton d'Ollioules.

Si les châteaux gonflables, la pêche à la truite, les jeux de ballons, le concours de gâteaux et le quizz géant étaient cette année toujours au programme les enfants ont pu se rafraîchir en profitant des 2 magnifique piscines installées sur le centre de loisirs. Toutes les conditions de sécurité étaient remplies pour les utiliser puisque, grâce à la compréhension du commandant de la CRS 59 et du chef de corps du centre de secours de la Seyne sur mer, 2 sapeurs pompiers, titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage

Aquatique, et un CRS, maître nageur sauveteur, étaient présents sur site pour encadrer les jeunes nageurs. Du côté des activités spectaculaires, c'est le trampoline qui a remporté tous les suffrages puisque en plus des sensations fortes il a aussi permis à ses jeunes utilisateurs de prendre de la hauteur pour admirer le paysage et surtout la magnifique oliveraie communale et européenne qui jouxte le centre de loisirs.



Extrait de Ollioules Infos n° 44 – octobre 07



Chemin Entre les Horts :

Après avoir testé grandeur nature et pendant plusieurs mois l'utilité des chicanes de sécurité créées sur le chemin Entre les Horts la ville a procédé à leur fleurissement.

Ces chicanes permettent à la fois de réguler le passage des véhicules et de sécuriser le cheminement des piétons.



Avenue G. Clemenceau :

Ce sont des travaux spectaculaires qui ont présidé à la démolition du bâtiment situé à l'entrée de l'avenue Clemenceau.

Cette destruction va permettre la création de 17 logements sociaux et d'un commerce dans le cadre d'un programme piloté par Var Habitat en partenariat avec la ville

D'ici là, c'est une nouvelle perspective qui s'offre aux passants depuis le haut de l'avenue et l'entrée de ville.

Aire de jeux de St Roch

Depuis quelques semaines les enfants de la résidence HLM St Roch disposent d'une nouvelle aire de jeux réalisée par la ville et Var Habitat au cœur des bâtiments. Cet espace comprend 2 jeux à ressort, un parcours d'équilibre, un terrain de boules et des bancs mis à la disposition de tous les résidents.

Ce site est laissé en accès libre afin que chacun puisse en profiter à son

rythme en veillant toutefois à ne pas troubler la quiétude des locataires.

Cette structure complète les travaux de réhabilitation de l'ensemble des logements entrepris par Var habitat.

Financement de l'aire de jeux :

Participation de Var Habitat

15036,11 euros TTC

Participation de la ville

12530,87 euros TTC



Environnement



Tri sélectif en porte à porte

Calendrier de collecte

NOVEMBRE 2007							DECEMBRE 2007							JANVIER 2008						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31			
							31													

FÉVRIER 2008							MARS 2008							AVRIL 2008						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
4	5	6	7	8	9	10	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
11	12	13	14	15	16	17	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
18	19	20	21	22	23	24	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
25	26	27	28	29			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
							31													

● Jours de collecte des bacs à couvercle jaune
 ● Jours de collecte des bacs gris
 ● Jours de collecte des bacs à ordures ménagères

Depuis le 4 septembre 2006, le tri sélectif en porte à porte concerne l'ensemble de la commune, à l'exception du centre ville.

Cette nouvelle façon de gérer les ordures ménagères a été une petite révolution mais il faut souligner la sagesse, la patience et l'engagement des administrés ollioulais qui ont rapidement maîtrisé le calendrier de collecte.

Bien sûr, tout n'est pas encore parfait, mais tous, que ce soit les citoyens ollioulais ou les agents communaux, savent quels sont les enjeux de cette collecte sélective et son incidence sur la protection de notre environnement. Puisque nous sommes en période de rentrée scolaire, voici un rappel de toutes les possibilités offertes à l'ensemble des administrés ollioulais pour préserver notre cadre de vie quotidien et lutter contre les dépôts sauvages.

QUELQUES RAPPELS :

- les bacs jaunes (papier, cartons, magazines et journaux) et les bacs gris (plastiques) sont collectés un mardi sur deux.
- les bacs marrons (Ordures ménagères) sont collectés les lundis, mercredis et vendredis.

Tous les bacs sont à sortir la veille au soir et à rentrer dans la journée et éviter autant que possible de les positionner devant votre boîte aux lettres pour faciliter le travail des préposés.

Attention, les collectes du 25/12/07 et du 01/01/08 seront reportées respectivement au 27/12/07 et au 03/01/08.

COLLECTE DU VERRE

Pour le verre, la collecte se fait toujours aux points d'apport volontaire répartis sur l'ensemble de la commune.

SACS POUBELLE GRATUITS

Tous les deux mois la ville distribue gratuitement des sacs poubelle. Prochaine distribution le lundi 26 et le mardi 27 novembre 2007 salle Lafé, Place Marius Trotobas.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour le ramassage des encombrants (ou monstres) frigos, télévisions, matelas, meubles... Inscription auprès des services techniques municipaux au 04.94.63.33.01 ; jusqu'à 5 m³ c'est gratuit.

DECHETS VERTS

Une benne accueille les déchets verts en accès libre dans la cour du centre technique municipal 1217 avenue Jean Monnet.

DÉCHETTERIE

(Située en face de l'usine d'incinération) la "Déchetterie" du SITTOMAT

(Quartier de l'Escaillon, chemin de Tombouctou, 83200 Toulon) permet de recevoir tous types de produits ménagers autres que les ordures ménagères.

Ouverture :

Lundi 14h-17h, Mardi au Samedi 8h-17h, Dimanche 8h-12h.

Tél. : 04 94 87 98 05.

Les modalités concernant les particuliers :

- Le dépôt est gratuit
- Il est limité à 1 m³ par jour
- Seuls les véhicules légers sont acceptés pas de fourgons

DECHETS MENAGERS SPÉCIAUX

La ville a mis en service une armoire spécifique de collecte des déchets ménagers spéciaux, qui sont constitués de produits pouvant être explosifs (aérosols), corrosifs (acides), nocifs, irritants (ammoniaque), inflammables et présentant de manière générale un danger potentiel pour la santé ou l'environnement (métaux lourds, piles, CFC).



Environnement

DÉCHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Depuis novembre 2006, les consommateurs peuvent, lors de l'achat d'un équipement électrique et électronique neuf, remettre au distributeur un équipement usagé de même nature qui sera ensuite traité dans des conditions respectueuses de l'environnement.

LES COMPOSTEURS

Pour valoriser vos déchets verts, la ville d'Ollioules et le SITTOMAT mettent gratuitement à votre disposition des composteurs qui vont vous permettre de faire votre propre engrais naturel.



Il suffit de venir retirer votre composteur auprès des services techniques municipaux 1217 avenue Jean Monnet et de signer une charte d'engagement.

Petit rappel

Lutte contre les déjections canines :

Les distributeurs de sacs plastiques «Tou-tounet» ont été installés, Place Troto-bas, Place de Verdun, et rue Arago. Les propriétaires de chiens doivent les utiliser pour éviter que les déjections canines ne salissent les rues et les trottoirs. Un arrêté municipal a été voté le 16 décembre 2004, il sanctionne les propriétaires de chiens qui laisseraient leurs animaux divaguer et salir les espaces publics.

Maisonnette ex Castorama :

Lors de l'acquisition du terrain de l'ex-Castorama, la ville a aussi acheté la maisonnette qui se trouve entre le giratoire Schuman et le giratoire de la Capellane.

Ce bâtiment vient d'être remis aux normes par les services municipaux et il sera bientôt mis à la disposition des orchestres de musiques actuelles afin de servir de local de répétition.



Ollioules Infos - N°45